Permalink: https://gams.uni-graz.at/o:mws.6427

Cita bibliográfica: Anonym [Jean Rousset de Missy / Nicolas de Guedeville] (Ed.): "N°. XXXVII.", en: *Le Censeur ou Caractères des Mœurs de la Haye*, Vol.1\037 (1715 [1714]), pp. 289-296, editado en: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Ed.): Los "Spectators" en el contexto internacional. Edición digital, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4023

N°. XXXVII.

Le Lundi 19. de Novembre 1714.

LEs *Lacédémonies*, l'un des Peuples les plus célébres de la Gréce par son Gouvernement & par les Loix du fameux Lycurge avoient une coûtume qui me paroît digne d'être imitée, parce qu'elle doit toûjours être suivie d'un hûreux succès. Ces Peuples haïssoient avec raison la *Débauche* & les *Débauchez* ; qui ne sait les maux dont ce vice est la source pour le Public & pour les particuliers. Pour le détruire dès la racine, ils faisoient paroître leurs esclaves yvres en presence de leurs Enfans, pour leur imprimer une forte aversion pour l'yvrognerie, & afin que les voïant dans un état en même tems si méprisable & si afreux ils conçussent de l'horreur pour ce qui les y avoient mis.

Le vice que ces Républiquains prévenoient par ce stratagême est un des plus ordinaire de ce Païs. Il ne faut que fréquenter Grands & Petits, Hommes & Femmes, pour en être convaincu par soi-même, & ce n'est pas trop dire que les tables des personnes un peu aisées sont des reprises continuelles de débauches, qui ruinent le corps & les biens, & mettent tous les jours tant de misérables sur les bras du Public.

Je suis invité à dîner chez Boyaris, j'y trouve une nombreuse Assemblée ; quand j'entre, je n'entends parler que de Tables, de Sauces, de Plats, de Mets, de Poissons, de Gibiers, de Verres, de Vin. L'un dispute avec chaleur sur la maniére d'assaisonner une Carpe, l'autre sur le degré de cuisson que doit avoir une Perdrix : je me disois en moi-même, où suis-je, est-ce parmi des Hommes, ou parmi des Brutes dont toute l'imagination est tôujours pleine des objets de leur sensualité. Mais dans quelles sombres & colériques réfléxions ne serois-je pas tombé, si l'on n'eut servi le souper, lorsque je pensois que l'un des conviez étoit un Diacre vénérable, l'autre un Ancien, un autre un Aprentif Magistrat, le quatriéme un Réfugié, & le Maître du Logis un Pére de Famille qui avoit quatre de ses Enfans Auditeurs de cette séne où j'étois Acteur muet ; soit dit sans me vanter.

Si l'aspect d'une Table opulemment garnie sembla faire perdre la parole aux conviez, ce ne fut que pour faire place à des actions qui étoient une preuve démonstrative que ces Messieurs avoient le cœur sur les lévres quand ils parloient de sauces & de repas. Vous eussiez vû Smakende s'amuser agréablement à anatomiser sur son assiéte deux ou trois *Perches* dont il louë avec emphase la délicatesse & le goût. Il suffoque dans dix Vers de vin ces trois animaux aquatiques, auxquels il fait succéder le Rable d'un liévre dont il nous auroit aisément dit l'âge & l'endroit où il avoit gîté, tant son palais a de discernement ; six larges rasades arosérent celui-ci, sur lequel il résolut aussitôt de mettre une tendre Bécasse. Il falloit voir alors Smakende métre en piéces ce délicat morceau, avec quel art ne le devora-t-il pas après nous avoir prouvé que dans tous les Oiseaux, l'aîle est toûjours la meilleure partie, aussi comment savouroit-il l'aîle de celle-ci ; il n'y a pas de Cheval dont la bouche fit plus de bruit que la sienne, en broyant la paille la plus séche. De dire les lampées qui furent entonnées sur la rôtie farcie de l'ordure de l'oiseau à long bec, c'en seroit assez pour faire croire que je donne dans l'Hyperbole. En un mot, à six heures Smakende avoit vuidé ses six bouteilles du meilleur de Boyaris.

L'Ancien & le Diacre ne s'aquitérent pas moins bien de leur devoir, mais quand le premier feu de l'apétit fut passé, on peut juger de quelle maniére on fit succéder des Verres aux Plats, sur tout à l'aspect d'une tranche d'un délicat & puant Fromage de Rochefort ; j'avouë qu'alors je perdis toute contenance & qu'il fut impossible de me retenir plus long tems.

Je ne sais dans une telle occasion où on trouve des moyens de noyer les Convïez dans le Vin. Les santez de tous les présens sont d'abord bûës copieusement, on passe ensuite à celles des absens, de là aux inclinations, & ensuite aux Puissances. Je ne pûs m'empêcher de croire que ces gens-là étoient nez, ou plûtôt vivoient pour boire, & non pas qu'ils bûssent pour vivre.

Le lendemain je rencontrai Smakende au Marché aux Poissons, qui païoit sans regret six florins d'un plat de *Perches*, & trente sols pour quelque rouëlles de *Cabillau*, parce que c'étoit des premiers. Si Smakende eut fait autre chose ou qu'il eût eu un autre habit que celui de la veille, auroit-il été possible de le reconnoître. Cet homme que j'avois laissé à table plein du feu dont le Bourgogne & le Champagne l'animoient, je vois l'horreur peinte sur son visage, son air est égaré, ses yeux renversez, son esprit même comme troublé ; le livide & le pâle de son visage me font peur, Smakende ressemble plûtôt à un malade qui sort de l'agonie, qu'à un homme sain qui faisoit la veille l'ornement de l'Assemblée. J'aborde cependant Smakende, il ne me parle qu'en balbutiant, à peine peut-il ouvrir les yeux, à peine peut-il remuer la langue pour me dire qu'il est resté à table jusqu'à minuit, qu'il a bû sa bonne part de soixante bouteilles, & qu'il a un mal de tête de desespéré. Que cependant il est dans les affaires jusques par dessus la tête, qu'un tel Solliciteur veut le faire éxécuter, qu'un tel Marchand veut faire protester une Lettre tirée sur lui ; & que cependant il est hors d'état de rien faire. e

Voila des fruits de la débauche, elle trouble la raison & la rend capable de faire toutes sortes de fautes, produit des quérelles, excite le feu de l'impureté, rend incapable d'affaires, affoiblit la santé & les forces, enflamme le foye, donne des vertiges, cause la goute, diminuë la vûë, & rend le visage difforme : en un mot, un Homme yvre n'est plus Homme, mais c'est un Animal qui doit être Homme le lendemain.

. . . . . Vides ut pallidus omnis
Cœna desurgat dubiâ ? quin Corpus onustum
Hesternis vitus, animum quoque prægravat unà,
Atque affigit humo diovinæ particulam aura.

C'est la pensée du bon Horace qui nous aprend, que ce vice est de tout tems & de tous Païs, mais il n'en est pas pour cela moins indigne d'une créature raisonnable. Car quand bien même, on ne comteroit pour rien la santé ruinée, les affaires abandonnées, n'est-ce rien que le tems qu'on y perd ? Combien passent dans une si noble occupation le quart de leur vie, c'est encore dire trop peu, disons près de la moitié. Est ce une conduite d'une ame raisonnable, j'en fais juge le debauché le plus desordonné, pourvû qu'il fut à jeun. Mais outre cela Boyaris ne compte-t-il pour rien le mauvais éxemple qu'il donne à sa Famille dont il dissipe le bien de la maniére du monde la plus condamnable. Et de quel droit voudra-t-il réprimender ses Fils, quand ils reviendront chez lui dans l'état où il est lui-même après s'être diverti avec ses Amis.

Mais peut-on nommer divertissement ce qui est suivi nécessairement de chagrins, de maux, de douleurs, & souvent de la plus grande des Miséres. Car lorsqu'un homme de ce caractére a passé dix ans (c'est beaucoup) dans des débauches de ce genre, n'est-il pas réduit à la Mendicité : ceci n'est ni éxagération, ni suposition, je renvoïe le Lecteur incrédule aux Livres des Consistoires : Ou l'on demeure dans cette indigence, alors on devient à charge à quelqu'un ; ou on tâche de retablir ses affaires, alors on entasse le vol & la rapine sur les autres vices, auxquels on est déja sujet. On n'a égard ni à la Veuve ni à l'Orfelin, *per fas & nefas*, il faut remonter sur le même degré d'où on a été précipité par la débauche.

Si je croïois que ce Portrait ne suffit pas pour rendre détestable la conduite de Smakende & des Complices de ses desordres, je tâcherois d'y ajoûter quelques traits aussi naturels que les autres, mais j'écris pour des hommes, c'est-à-dire pour des êtres raisonnables ; est-il besoin de tant de paroles pour les détourner d'un tel précipice. Que je plains ces gens qui meurent victime de leurs débauches.

AVERTISSEMENT.

On trouve chez Henri Scheurleer l'Iliade d'Homere *traduit en Vers,* par Mr. de la Motte, *de l'Académie Françoise,* 12. *fig.*

Comme aussi

L'Homere *traduit en* Prose, par Madame Dacier, 3. *vol.* 12. *fig.*

A la Haye,

Chez Henri Scheurleer.

Et à Amsterdam chez Jean Wolters.